



Le bois...

écologique • isolant thermique • prévu par le code • matériau performant
résistant au feu • pour notre économie • un choix gagnant !

LE BOIS... écologique

Le bois est le seul matériau de construction à la fois **RENOUVELABLE**, **RECYCLABLE** et **RÉUTILISABLE**. La fabrication des produits en bois est moins polluante et requiert moins d'énergie que les autres matériaux.

L'utilisation d'un mètre cube de bois contribue à séquestrer une tonne de CO₂. De plus, en se substituant à un autre matériau plus énergivore, son utilisation en construction permet d'éviter l'émission d'une autre tonne de CO₂ !

LE BOIS... isolant thermique

Le bois est un isolant naturel et constitue un meilleur choix à ce niveau que le béton ou l'acier. Il est 400 fois plus isolant que l'acier et 8,5 fois plus isolant que le béton !

Le bois étant un bon isolant, il minimise la **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** du bâtiment.

LE BOIS... prévu par le code

Le Code national du bâtiment autorise l'utilisation du bois dans de nombreuses applications pour les structures de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels à ossature légère ou en gros bois d'œuvre. Pensons seulement aux magasins à grande surface !

Le Code national du bâtiment permet d'aller au-delà des immeubles à trois étages en proposant des **CONCEPTS INNOVATEURS**, appelés solutions de rechange.

LE BOIS... un matériau performant

Le bois se compare avantageusement à des matériaux comme le béton et l'acier dans une multitude d'applications. Sa légèreté en fait le matériau de structure **LE PLUS RÉSISTANT**, à poids égal.

Les nouveaux produits structuraux, comme les panneaux et les poutres d'ingénierie, permettent au bois de dépasser les limites dimensionnelles et mécaniques de l'arbre. Le bois est un matériau solide qui offre une bonne performance et un ratio résistance/masse très élevé.

LE BOIS... résistant au feu

Le bois offre une **EXCELLENTE RÉSISTANCE AU FEU**. Il ne perd que 10 à 15 % de sa résistance totale sous l'effet des températures extrêmes générées par un incendie.

Lors d'un incendie, une carbonisation se forme autour des larges éléments du bois et protège le matériau central. Ainsi, on verra l'acier fondre et s'affaisser sous la chaleur des flammes, alors que les poutres de bois demeureront solidement à leur poste.

LE BOIS... pour notre économie

Dans nos régions, utiliser le bois assure l'avenir de notre population et de notre économie ! L'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec constitue une filière de production en soi avec plus de **350 ENTREPRISES** et quelque **7 000 EMPLOIS**.

L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec couvrent une superficie de terrains forestiers de 135 942 km². Les retombées économiques de cette industrie sont importantes. La masse salariale annuelle dans l'ensemble de l'industrie forestière est de 268 M\$ pour ces deux régions !

LE BOIS... un choix gagnant !

En plus d'être naturel, esthétique et chaleureux, le bois est extrêmement performant, résistant et durable.

Au Québec, plus de 80 % des bâtiments non résidentiels pourraient être conçus avec une charpente en bois. En région, ce sont presque **TOUS LES BÂTIMENTS** qui pourraient l'être !

